

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1923)

Heft: 132

Artikel: Th international Red Cross

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-694122>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

THE INTERNATIONAL RED CROSS.

The International Committee of the Red Cross is in danger! As soon as it knows of its plight, the London Colony will not fail to do its share towards maintaining the meritorious activity of this institution! We publish below a few eloquent documents bearing on the aims, the achievements, the prospects and the great want of funds of the International Red Cross, one of the finest creations of 19th century Switzerland. They will speak for themselves. Contributions can be forwarded directly to the Compte de Chèque I 928, Geneva. These should bear the words "Ive Suisse." They can also be forwarded through "The Swiss Observer," 21, Garlick Hill, E.C.4, and Dr. Paul Lang, Secretary of the Nouvelle Société Helvétique, 28, Red Lion Square, W.C.1. We sincerely hope that the London Swiss Colony will warmly respond to this appeal.

NOUVELLE SOCIETE HELVETIQUE.

Extract from a letter by President Gustave Ador to the Swiss Abroad.

"En 1863, grâce à l'initiative de quelques Genevois, naissait l'idée de la Croix-Rouge; cette idée peu à peu conquerrait le monde entier. Au milieu des conflits les plus violents, la Convention de Genève réussit depuis lors à maintenir les lois de la charité et de l'entraide, et parvint à atténuer les horreurs des champs de bataille. Créer et développer la Croix-Rouge, c'était reprendre et continuer la tradition des Suisses qui déjà, au cours de leur histoire, avaient cherché par des pactes réciproques, à sauvegarder dans la guerre les principes essentiels d'humanité et de charité.

Le cours des années qui suivirent la naissance de la Croix-Rouge, le Comité International travailla sans relâche à faire rayonner l'idéal de ses fondateurs, et, pendant la période qui va de 1863 à 1922, il saisit toutes les occasions d'accomplir sa mission que résume sa devise: *Inter arma caritas*. Pendant la guerre de 1914, un étranger n'a-t-il pas dit que "le cœur de l'Europe battait à Genève," *L'œuvre du Comité international de la Croix-Rouge, d'inspiration et de tradition vraiment suisses, a augmenté le prestige moral de notre pays. Malheureusement, la situation financière du Comité International de la Croix-Rouge est à cette heure peu assurée.* Les principes et l'esprit du Comité International de la Croix-Rouge lui interdisent d'accepter la tutelle de certains groupements ou d'aucun gouvernement. Quoique très encourageant, l'appui matériel que lui apportent les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, est loin d'être suffisant. Il faut donc faire appel aux personnes privées. Chacun voudra sans doute soutenir d'abord sa Croix-Rouge nationale, et le Comité International ne voudrait à aucun prix faire concurrence à telle ou telle société nationale de la Croix-Rouge. Toutefois, il sait que chez nos compatriotes à l'étranger il trouvera des esprits généreux capables de comprendre et d'aimer une œuvre neutre, indépendante et qui fait honneur à notre pays. N'est-ce pas lui, faisceau solide de trois races différentes, qui est parvenu, au prix de luttes et de sacrifices séculaires à abolir entre les membres de sa vaste famille, toute querelle confessionnelle et toute rivalité politique?..

La misère, les maladies, les souffrances et toutes les conséquences de la guerre troublent encore l'Europe et le monde. La mission du Comité International est plus pressante que jamais. Il espère donc fermement que les Suisses à l'étranger lui apporteront leur concours effectif. *La "Quatrième Suisse" l'aidera à sauvegarder l'idéal qu'il veut s'efforcer de servir sans défaillance.*"

A FEW SCRAPS OF INFORMATION ON THE HISTORY OF THE RED CROSS.

The Founders.

En 1859, *Henri Dunant*, philanthrope genevois, assista à la bataille de Solferino. Les blessés étaient abandonnés au milieu des souffrances terribles, et les scènes effrayantes dont Henri Dunant avait été le témoin restaient gravées dans son esprit. Il publia un livre sur les "Souvenirs de Solferino" et trois semaines après, cet appel à la charité et à la solidarité fut entendu dans la petite ville de Genève.

La "Société genevoise d'utilité publique," composée de quelques citoyens genevois qui discutaient entre eux des intérêts locaux du pays, étudiaient les questions sociales et morales, mit à l'ordre du jour les conclusions du livre de Dunant. Cette Société qui ne disposait d'aucun moyen d'action quelconque en dehors du canton de Genève, donna pourtant vie à la grande idée qui devait dominer le monde entier: La Croix-Rouge. Elle nomma en 1863 une commission et dès lors Henri Dunant se consacra totalement à ce splendide devoir: la création de la Croix-Rouge et sa diffusion dans le monde.

The International Committee.

Le Comité international de la Croix-Rouge est composé d'une façon tout à fait spéciale; il se

Why Dr. Agénor Kraft, of the Secrétariat des Suisses à l'Etranger, thinks the Swiss Abroad will help the Red Cross:

"... Le Secrétariat des Suisses à l'Etranger est persuadé que nos compatriotes comprennent l'importance nationale qu'il y a à ce que la Croix-Rouge puisse continuer l'œuvre humanitaire qui a rendu des services si considérables, non seulement à tant de malheureux, mais indirectement à notre pays. *Le nom suisse, grâce au dévouement du Comité international de la Croix-Rouge et de ses délégués, est répété avec admiration et reconnaissance par un nombre toujours plus grand d'hommes et de peuples. Les Suisses à l'étranger ont sans doute bénéficié du prestige que l'œuvre de la Croix-Rouge a donné à notre patrie.* Il n'est que juste qu'ils cherchent à témoigner aujourd'hui leur reconnaissance à l'institution que nous sommes heureux d'introduire auprès d'eux et dont nous appuyons vivement la démarche."

The Origin of the Red Cross.

En 1863, la Croix-Rouge, fondée par cinq philanthropes de Genève, prit immédiatement le nom de Comité international de la Croix-Rouge, voulant affirmer dès le début de son action ses principes de neutralité impartiale en dehors de toute question nationale, politique ou religieuse. Convaincus du devoir et de la nécessité de venir en aide aux blessés sur les champs de bataille, ils réussirent à gagner à leur idée la plupart des gouvernements. Le 22 août 1864, la Convention de Genève était signée et faisait, de l'idée des cinq Genevois une réalité.

Its Work for the Prisoners of War.

Dès le 15 août 1914, l'Agence internationale des prisonniers de guerre fut créée par le Comité. Elle obtint des renseignements par centaines de mille sur les disparus, les prisonniers et les internés civils des pays en guerre; elle travailla à l'échange des grands blessés, des sanitaires, des pères de famille. Elle contribua à l'organisation de l'internement, en Suisse et dans d'autres pays neutres, des prisonniers malades. Elle dirigea un service de transmission de nouvelles pour les familles des régions envahies.

Cette Agence a fonctionné pendant toute la guerre et occupé jusqu'à 1200 collaborateurs et collaboratrices; on comptait certains jours jusqu'à 20,000 lettres ou courrier.

Le sort des prisonniers préoccupa le Comité international de la Croix-Rouge qui travailla à l'élaboration d'accords diplomatiques entre les puissances belligérantes. Les délégués du Comité international de la Croix-Rouge visitèrent à diverses reprises les camps de prisonniers en Allemagne, France, Autriche, Roumanie, Serbie, Italie, Grèce, Turquie, Asie-Mineure, Russie, Sibérie, Maroc, Tunisie, Algérie, Angleterre, Indes, Bulgarie, Japon, etc., etc.

Ces visites contribuèrent non seulement à une amélioration, dans bien des cas, de la situation physique et morale des prisonniers; mais elles apportèrent aussi une certitude et un réconfort précieux à leurs familles, qui attachaient trop souvent une entière confiance aux rapports parfois tendancieux d'une presse nationaliste.

Since 1918, viz., since we enjoy "Peace."

La cessation des hostilités n'amena aucun ralentissement à toute l'activité généreuse de la Croix-Rouge.

Ainsi, le Comité international de la Croix-Rouge créa des délégations composées d'experts techniques, de médecins, de juristes, d'interprètes qui furent envoyés dans les villes d'Europe centrale et orientale et s'efforcèrent de mettre sur pied une œuvre de secours adéquate à chaque situation.

recrute lui-même parmi les personnalités de nationalité suisse dont les travaux dans le domaine politique, scientifique ou littéraire ont prouvé l'orientation de leurs pensées vers l'idéal de la Croix-Rouge, et leur fidélité au but généraux que se propose le Comité international; ils ne reçoivent aucun émolumen. Le rôle du Comité international s'est approfondi au cours des conférences internationales de la Croix-Rouge et toutes ces assemblées, après de mûres discussions, ont maintenu l'organisation et la forme du Comité international car toute l'histoire de la Croix-Rouge trouve la nécessité que les membres de cette institution internationale appartiennent à un pays qui, par sa constitution, reste neutre.

Its Development.

Peu à peu le Comité international, présidé depuis 1910 par M. Gustave Ador, ancien président de la Confédération Suisse, étendit son action à tous les domaines de la solidarité internationale. En effet, les gouvernements, les minorités ethniques, les prisonniers, les otages civils, les déportés, les populations éprouvées, les particuliers, en un mot tous ceux qui ont besoin de l'aide d'une institution placée au-dessus des rivalités nationales, religieuses ou sociales, font constamment appel à lui.

High Tribute to the International Committee.

La XI^e Conférence internationale de la Croix-

A Varsovie, le délégué du C.I.R.C. prit sous sa protection toutes les institutions charitables de la Croix-Rouge lors de l'avance des troupes soviétiques. Il dirigea les orphelinats d'Otrock et de Brest-Litovsk.

Repatriations.

Le Comité international s'occupa, bien avant la fin des hostilités, du problème du rapatriement des prisonniers de guerre. Le rapatriement était une œuvre extrêmement complexe et ardue. Des conventions diplomatiques devaient être signées; les transports, le ravitaillement, la désinfection de ces millions de malheureux devait être organisé. Dès la signature de l'armistice, le Comité international de la Croix-Rouge prenait part au rapatriement des prisonniers. Au début de 1920, les gouvernements intéressés lui conférèrent la tâche d'organiser le *rapatriement des prisonniers au nombre d'environ 500,000 se trouvant encore en Allemagne, en Russie et en Sibérie.* Sur ces entrefaites, la Société des Nations, en la personne de son Haut-Commissaire, le Dr. Nansen, accorda au Comité son entière collaboration et réussit à lui procurer les fonds nécessaires pour la continuation et pour l'achèvement de ce travail considérable. Actuellement encore le rapatriement des prisonniers n'est pas terminé.

• What it did for the Hungry Children.

Le Comité international de la Croix-Rouge participa à la fondation de l'Union internationale de secours aux enfants, lui accorda son patronage et collabora bientôt étroitement avec elle. En effet, les délégués du Comité international de la Croix-Rouge répartirent les secours au nom de l'Union internationale de secours aux enfants. Cette œuvre, qui compte plus de 20 comités affiliés, a déjà distribué plus de 50,000,000 de francs suisses dans les régions où les enfants succombaient à une misère atroce.

... and Russia.

En 1921, le Comité international de la Croix-Rouge s'occupa activement de l'organisation des secours à la Russie affamée. Les missions de Moscou et de Kharkoff prenaient chaque jour une importance plus grande. Dès le début, elles se sont occupées des ressortissants étrangers restés en Russie.

Les universitaires de Russie et d'Ukraine se trouvant dans une situation lamentable, le Comité international, grâce à son délégué, a fait les enquêtes et les premières démarches nécessaires pour assurer aux intellectuels les distributions et répartitions de vivres.

... not to forget the victims of the Greco-Turco War.

La situation des populations de l'Asie-Mineure, de l'Anatolie, de la Thrace, durement éprouvées par la guerre, retint l'attention du Comité international de la Croix-Rouge. Sollicité d'apporter un secours efficace dans ces régions, il a commencé une action en dehors de toutes considérations religieuses ou politiques.

All of which should help us to find the answer to the following question:—

Et malgré les difficultés de toutes sortes que rencontre le C.I.C.R. à chacun de ses efforts, malgré les obstacles matériels qui s'opposent à la plupart de ses entreprises, le Comité international de la Croix-Rouge lutte sans trêve pour la réalisation de son idéal: l'entraide parmi les hommes de bonne volonté.

Ne voulez-vous pas être de ceux qui lui permettent de poursuivre son but et de maintenir malgré tout, au-dessus des haines et des révoltes, la grande idée de la solidarité et de la pitié?

Rouge qui réunissait 49 Croix-Rouges nationales et 38 gouvernements, convoquée à Genève du 28 août au 1er septembre, lui rendit un hommage d'admiration et de confiance.

La résolution suivante, proposée par la Commission No. 1 qui était chargée d'étudier le rapport général sur l'activité du Comité international de 1921 à 1923, fut votée par l'assemblée unanime:

"La Conférence apprécie hautement les incomparables services que rend le Comité international "en temps de guerre comme en temps de paix; "en raison de son absolue neutralité, et de sa complète indépendance, et confirmant les mandats à lui confiés par les conférences précédentes, l'invite à poursuivre son activité comme par le passé.

"La Conférence exprime sa confiance au Comité international, gardien et représentant vigilant et actif des principes dont il a été l'initiateur, et qui constituent la sécurité, l'autorité et l'essence même de la Croix-Rouge."

Outlook.

Le Comité international de la Croix-Rouge, quelques soient les difficultés que présente sa tâche, continue à l'époque si troublée que nous vivons sa mission d'entraide, de solidarité et de fraternité humaine pour laquelle il fut créé et qui reste sa raison d'être. De plus en plus sa devise "Inter arma caritas" tend à devenir "Inter gentes caritas", l'entraide parmi les hommes de bonne volonté.